

NOTICE PAYSAGÈRE

Le parti pris de l'aménagement.

L'idée est d'insérer ce projet dans un écrin de verdure composé d'espèces caduques et persistantes tout en préservant l'identité du site.

La situation du terrain et son aménagement permettra le lien entre l'environnement du château et les espaces plantés de la zone commerciale de polygone riviera.

Les oliviers existants seront déplantés et transportés en pépinière pour l'entretien durant la durée des travaux. Ils seront ensuite redistribués sur le terrain, principalement en limite de propriété par bosquets limitant ainsi les impacts visuels avec les voisins, la route, etc.

Les pins existants le long de l'avenue de la Colle seront conservés et recevront un entretien adapté pour leur pérennité.

L'EPF accueillera, sur sa frange sud le long des bâtiments, une plantation de Micocouliers à feuillage caduc. Cette spécificité permettra de procurer l'ombre nécessaire au plus fort de l'été et réchauffera les espaces intérieurs en période froide mais non moins ensoleillée. Cette grandeur d'arbre sera valorisée par l'accompagnement d'agrumes de variétés diverses.

Pour des raisons écologiques, il sera créé, dans la partie centrale, une noue paysagère de contenance adaptée. Elle sera intégrée par un jeu de talus et de plantations.

Les Mûriers-platanes (récupérés sur le site) seront le support principal, qui par le fait de leur caducité, deviendra l'ombre protectrice des promeneurs en saison chaude et le réconfort de ceux-ci en saison plus fraîche.

Il sera associé à ce projet, une palette végétale évolutive face au réchauffement climatique dont les *Grevillea robusta* en seront les marqueurs.

L'accent et l'orientation de ces plantations ont pour vocation un terrain de jeu pour les insectes, animaux volants et rampants, un facilitateur de vie pour les abeilles et autres butineurs en effet, la majorité des espèces végétales sont mellifères (*Tilleuls*, *Grevillea*, fruitiers,...), odorantes (*Lavande*, *Helichrysum*, *jasmin*, ...) et comestibles (*Laurier-tin*, *Elaeagnus*, fruitiers, ...) en toutes saisons.

La composition des massifs d'arbustes et de vivaces sera mélangée pour ainsi perpétuer la biodiversité qui sera renforcée par la mise en œuvre d'une prairie fleurie de composition adaptée au sol, à l'exposition, etc. Ce mélange contiendra pas moins d'une vingtaine d'espèces différentes. L'entretien s'en trouvera réduit à une fauche par an.

L'histoire et l'identité de ces parcelles seront matérialisées par un carré de fruitiers et le réemploi des figuiers et des oliviers.

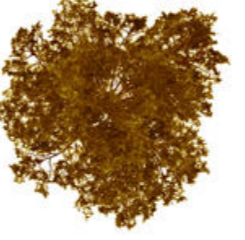




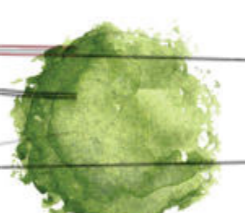
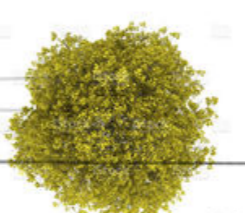


Il sera aisé d'installer quelques nichoirs, voire ruches, ...



Avenue de la Colle - Route métropolitaine n°6

Avenue de la Santoline

Route de France

-  Pins existant
-  Olivier (*Olea europea*)
-  Micocoulier (*Celtis australis*)
-  Grevillea robusta
-  Agrumes divers
-  Mûrier platane (*Morus kagayamae*)
-  Eucalyptus globulus
-  Tilleul (*Tilia tomentosa*)
-  Fruitiers divers



Geneviève Cabiliax
Architecte-Paysagiste
12, Place G^e de Gaulle - 06600 Antibes
Tel : 04.92.91.12.89
Courriel : gene.cabiliax@wanadoo.fr

CAGNES-SUR-MER - OPÉRATION SANTOLINES PLAN MASSE PAYSAGER -

Echelle 1/200 - 13/01/2020